

**(Gratuit)**



## ATELIER COUTURE DIY

### Apprenez à confectionner vos serviettes hygiéniques lavables

**Mercredi 22 Janvier 2025 de 10h à 12h**

Merlieux-et-Fouquerolles (02)

### Inscription obligatoire :

**CPIE des Pays de l'Aisne**

Tél. : 03.23.80.03.03

E-Mail : [contact@cpie-hautsdefrance.fr](mailto:contact@cpie-hautsdefrance.fr)



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Aisne

Les substances chimiques synthétiques sont présentes partout dans notre quotidien : alimentation, cosmétiques, produits ménagers, décoration, jouets... Ces dernières années, les études scientifiques montrant la nocivité de certaines molécules se sont multipliées et nous incitent à plus de précautions quant à leur utilisation.

Pour vous y aider, le CPIE vous propose des ateliers pratiques et conviviaux pour :

- apprendre à être acteur de ses choix de consommation ;
- choisir des produits plus sûrs grâce à des conseils et astuces ;
- savoir quelles solutions adopter et mettre en œuvre pour un mode de vie plus sain.

**Mercredi 22 Janvier 2025 de 10h à 12h à Merlieux-Et-Fouquerolles (02)**

## **Apprenez à confectionner vos serviettes hygiéniques lavables**

Afin de limiter vos déchets et de limiter l'exposition à certaines substances chimiques néfastes pour votre santé, rien de mieux que les protections hygiéniques lavables !

En présence de couturières confirmées, venez apprendre comment confectionner vous-même une serviette hygiénique lavable et repartez-avec !

Si vous possédez une machine à coudre, venez avec ! (Sinon, nous vous en prêterons une !)

Ambiance conviviale garantie !

**Public concerné : cet atelier est ouvert à toute personne souhaitant confectionner une serviette hygiénique lavable. Les enfants, accompagnés d'un adulte, sont les bienvenus à partir de 12 ans.**

*Cet atelier est organisé par le CPIE des Pays de l'Aisne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), dans le cadre du projet « Indispensables mais pas jetables, changeons les règles », avec le soutien financier de la CPAM de l'Aisne.*

*Ne pas jeter sur la voie publique.*